



Compte rendu du Comité Technique Local du 11 OCTOBRE 2022 SECONDE CONVOCATION SPECIAL NRP PANEM ET CIRCENSES !

La direction du RHONE a reconvoqué les OS ce jour, suite au vote contre unanime lors du dernier CTL spécial NRP du 03 octobre dernier.

Bien entendu, la direction n'a pas cru bon d'apporter les réponses aux questions posées par FO DGFIP quant aux détails des savants calculs, autres pondérations et bases macro-économiques utilisées pour justifier la casse de nos services et notre maillage territorial qui en faisait pourtant toute son efficacité.

Vos élus FO DGFIP ont donc réitéré leur vote CONTRE, et réaffirmé leur opposition au NRP.

La direction a cependant précisé qu'il n'y aurait « pas de place pour tous les agents dans les nouvelles structures », elle a alors tenté de nous convaincre en indiquant que les agents concernés par la disparition de leur service et de leur siège pourraient, selon les conditions percevoir la prime de restructuration en quittant leur siège supprimé pour rejoindre les nouvelles structures...

Ainsi nous en sommes revenus aux temps romains où pour faire avaler leurs dures conditions de vie aux citoyens l'empereur leur offrait des jeux et du pain, c'est toujours mieux que les cacahuètes versées en décembre dernier !!!

Vos élus ont également posé un certains nombres de questions diverses :

-Sphère du contrôle fiscal (incluant les SIE, les PCE, BCR et les Brigades de Vérifications) demande d'une formation spécifique aux crypto monnaies et au E-commerce.

La direction va interroger la DIRCOFI et B2I afin de mettre en place une formation départementale sur le sujet.

-Difficultés de recensement des besoins de formations: il semblerait que toutes les demandes ne remontent pas à la direction. FO DGFIP a demandé à la direction d'être plus vigilante quant aux personnels qui ne pouvaient faire certaines formations faute d'être recensés dans les applications.

- Mutations : FO DGFIP a demandé à la direction de fixer un planning quant aux réunions concernant les mouvements de mutations.

- le lundi 17 octobre au matin vos élus FO DGFIP interviendront auprès des services RH pour évoquer vos dossiers,
- le vendredi 21 octobre à 14h15, la direction présentera aux OS le mouvement local des mutations, cette réunion sera suivie d'une rencontre bilatérale avec la direction pour faire évoluer les dossiers qui n'auraient pas pu être résolus en amont.

Vos élus FO DGFIP restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et **vous rappellent de bien nous faire passer vos dossiers de mutations avant le 17 octobre.**